

Perpignan, le 2 février 2015

**PROCES-VERBAL N° 52/2015 DE LA REUNION
DU COMITE DIRECTEUR
VENDREDI 30 JANVIER 2015
USAP TENNIS**

Présents : Bernard MASSINES

Muriel ESPINAS – Denise FARJON – Viviane LE GALL – Marie-Jo LE MORVAN - Laurence MONSERRAT – Nathalie NICOLAU – Elisabeth NIGAY – Pascale SERET – Cécile VALAUDE - Jean-Luc CARMIGNAC – Bruno CAZETOU – Francis ESPINAS – Alain FOUCHER – Jean GARCIA - Cyril GASCHT – Juan GOMEZ – Louis LIME – Pierre-Henri LOUVARD – Jacques MABRU – Patrice MORA – Gérard OBERTI - Yannick SAFONT – Robert SOLE – Thierry THADEE.

Excusés : Isabelle AUMONT – Suzanne LECHAT - Maxime VIDAL.

Assiste : Eric LARGERON Président de la Ligue Languedoc Roussillon de tennis

Le procès-verbal du Comité Directeur n° 51/2014 du 15/11/14 est approuvé à l'unanimité.

INTERVENTION DU PRESIDENT:

Le Président présente ses vœux à l'ensemble des membres du comité.

Il remercie Eric LARGERON, Président de la Ligue Languedoc Roussillon pour sa présence, malgré le début de l'Open Sud de France à Montpellier.

Installations Stade Gilbert Brutus : le projet de centre départementalisé administratif et sportif au stade Gilbert Brutus n'aboutira pas.

Bernard MASSINES donne lecture du courrier émanant de Mr PUJOL maire de perpignan.

Journée des Présidents : la remise des agendas aura lieu le 13 juin 2015, le lieu restant à déterminer.

Ce même jour, est prévue l'inauguration du sol souple au centre Galaxie (établissement recevant des personnes handicapées) à Argelès. Sol réalisé avec les balles usagées récupérées dans les clubs de la Ligue Languedoc Roussillon.

CNDS : SEULS les clubs ayant perçu une aide en 2014 ont été invités à une réunion d'information le 28 janvier dernier à la Maison des Sports de Perpignan. Il est regrettable que les autres clubs n'aient pas été informés de cette réunion.

Le démarrage de la campagne CNDS 2015 est prévu fin février / début mars.

CDOS : fêtera son 30^{ème} anniversaire le 7 février 2015 à Rivesaltes.
Kader NOUNI, arbitre international sera le parrain de cette manifestation.

Emplois civiques : deux nouvelles volontaires sont en place au comité depuis le 1^{er} décembre 2014 et jusqu'en juillet 2015.
Il s'agit de Mathilde RIBES et Marion FERNANDEZ.

Transpyrénéenne à Gérone : Alain FOSSE a accompagné 8 enfants à Gérone où les échanges tant sportifs que culturels ont été riches.

Stage des jeunes : 15 enfants participeront au stage à Playa d'Aro en Espagne du 15 au 20 février. Alain FOSSE supervisera ce déplacement, il sera accompagné par Guillaume CAPDEVILLE et deux élèves brevetés d'état.
Denis FARJON et Isabelle AUMONT membres du comité départemental accompagneront cette délégation.

ADOC : Arles sur Tech rejoindra prochainement la liste des clubs adhérents au logiciel ADOC sous l'égide de Brigitte LABORIE-PORTEIX.

Réunion de secteur : des réunions de secteur seront programmées après les vacances scolaires de février.

Licences : le constat reste inquiétant surtout chez les jeunes (parmi les causes évoquées, il est mis en cause les nouveaux rythmes scolaires).

Trésorerie

Thierry THADEE détaille les derniers mouvements financiers : la deuxième partie de la subvention du Conseil Général a été versée comme prévu. Les intérêts du compte d'épargne et du Livret A ont été versés.
Suite au dernier Bureau Directeur, une proposition a été faite pour augmenter les 3 salariés équitablement Brigitte, Saphia et Alain, d'un montant de 100 € mensuel brut soit 80 € net. La proposition est acceptée pour les 3 à l'unanimité.

Commission Sportive

Alain FOUCHER précise que le championnat Interclubs est en cours et se déroule sans accroc. Il est demandé à la commission sportive de réfléchir sur l'intégration possible de joueurs ayant par le passé possédé un classement 15/2 ou + (exclusion de ses joueurs initialement envisagée) à cette coupe de printemps.

Commission séniors +

Dans les catégories +55 et + 65 ans, le lieu des finales n'est pas encore fixé.

La commission est informée suite à une décision du comité directeur de la ligue qu'il sera possible de réaliser une coupe pour les catégories 55 et 65 ans dans les Pyrénées-Orientales en partenariat avec l'Aude.

Jacques MABRU rappelle la date des finales par équipes : le samedi 2 mai sur les courts du TC le Barcarès. Une grillade est prévue à cette occasion.

Tennis entreprise :

Pierre-Henri LOUVARD note l'absence de championnat féminin par manque d'équipes féminines.

Commission féminine :

Viviane LE GALL fait le bilan des différentes compétitions et rappelle que la commission se réunira le 9 février.

Véronique CARLES a présenté sa démission par courrier.

Laurence MONSERRAT présente à la réunion et première suppléante devient titulaire.

Aucune opposition n'est formulée par les membres du Comité Directeur.

Commission Arbitrage :

Mr Louis LIME propose pour validation la liste des candidats reçus au terme de la formation JAE1. La liste ci-jointe est validée.

21 reçus pour 31 inscrits.

La liste (jointe au présent P.V.) est validée par le comité directeur.

Le président fait part d'observations à l'encontre de Mr Louis LIME président de la commission, à savoir :

-Dans l'après-midi du 30 septembre 2014, Mr Louis LIME a porté au comité 30 € en espèces ainsi qu'un certain nombre de chèques pour un montant total de 645 €, certains datant de début septembre 2013. Ces paiements correspondent au règlement des droits d'inscription à diverses formations.

Après présentation de l'ensemble des chèques à la banque, certains trop anciens et pour un montant total de 240 € ont été rejetés.

Obligation donc pour le comité d'essayer de récupérer sans aucune certitude, et ce malgré les relances déjà faites, cette somme de 240 € correspondants aux droits d'inscription de 16 candidats.

-Mr Louis LIME a adressé à Alain FOUCHER Président de la commission sportive, un fichier mis à jour par ses soins, la liste des officiels de l'arbitrage des PO (en activité). Mr Louis LIME apparaît sur cette liste comme possédant des qualifications de FJAE2 et FJAT2, qualifications qu'il ne possède pas.

De même son beau-fils Julien ROSIAK apparaît comme possédant la qualification de FA2. Qualification qu'il ne possède pas. Julien ROSIAK n'est de plus pas membre de la commission d'arbitrage.

-Le fils de Louis LIME, Alexandre, a été sélectionné en novembre 2014 par le comité pour participer à la coupe transpyrénéenne à Gérone.
A ce titre il a été demandé aux parents une participation de 60 €.

Sauf erreur ou omission et parlant sous le contrôle du Trésorier Général, qui a d'ailleurs vérifié auprès du secrétariat, la participation de cet enfant n'a toujours pas été reçue au comité à ce jour.

A ce propos, Mr LIME rétorque avoir déposé le règlement sur le bureau du secrétariat.

Au regard de l'ensemble des éléments susvisés, le président demande au comité directeur de statuer, par un vote à bulletins secrets, sur la révocation de Mr Louis LIME de sa fonction de Président de la commission d'arbitrage.

Le vote est organisé.

Louis LIME et Bruno CAZETOU refusent de participer à ce vote et quittent le comité directeur, en précisant qu'ils ne sont aucunement démissionnaires.

Résultat du vote :

Nombre de voix présentes : 23, majorité absolue : 12

- Bulletin : nuls 1
- Bulletins : oui 19
- Bulletins : non 3

Le comité directeur a donc décidé de révoquer Mr Louis LIME en tant que Président de la commission d'arbitrage.

En conséquence, Mr Louis LIME n'est plus président de la commission d'arbitrage.

Suite à la demande écrite de plusieurs participants au bureau directeur, il est demandé une recomposition de celui-ci.

1° question

Je vote **OUI** si je souhaite que Mr Bruno CAZETOU ne soit plus membre du bureau directeur.

Je vote **NON** si je souhaite que Mr Bruno CAZETOU reste membre du bureau directeur.

Résultat du vote :

Nombre de voix présentes : 23, majorité absolue : 12

- Bulletins : nuls 2
- Bulletins : oui 21
- Bulletin : non 0

2° question:

Je vote **OUI** si je souhaite que Mr Louis LIME ne soit plus membre du bureau directeur.

Je vote **NON** si je souhaite que Mr Louis LIME reste membre du bureau directeur.

Résultat du vote :

Nombre de voix présentes : 23, majorité absolue : 12

- Bulletin : nul 0
- Bulletins : oui 23
- Bulletin : non 0

Ces deux votes sont donc enregistrés.

Recomposition du bureau directeur :

Viviane LE GALL ne souhaite plus rester au bureau directeur par manque de disponibilité, mais reste toujours présidente de la commission féminine.
Il y a donc une femme et 2 hommes à remplacer.

Proposition de la composition du bureau directeur :

Le président propose une nouvelle composition du Bureau Directeur :

Viviane LE GALL sera remplacée par Marie Jo LE MORVAN.
Bruno CAZETOU par Juan GOMEZ.
Louis LIME par Francis ESPINAS

Proposition de la recomposition du Bureau Directeur :

- Isabelle AUMONT : Commission communication
- Marie-Jo LE MORVAN : Commission des jeunes
- Elisabeth NIGAY (Secrétaire Générale)
- Francis ESPINAS (vice-président CNDS)
- Alain FOUCHER (vice-président et sportive)
- Juan GOMEZ (vice-président)
- Jacques MABRU (seniors+)
- Bernard MASSINES (président)
- Yannick SAFONT (classement)
- Robert SOLE (vice-président)
- Thierry THADEE (trésorier)

Assisteront aux Bureaux Directeurs :

- Muriel ESPINAS (trésorière adjointe)
- Pascale SERET (secrétaire adjointe)
- Cecile VALAUDE (padel)
- Jean GARCIA (chargé de mission)

Il est demandé un vote à bulletin secret :

OUI j'approuve la constitution du Bureau Directeur
NON je n'approuve pas la constitution du Bureau Directeur.

Résultat du vote :

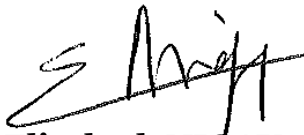
Nombre de voix présentes : 23, majorité absolue : 12

- Bulletin : nuls 0
- Bulletins : oui 22
- Bulletin : non 1

Cette recomposition est donc approuvée par 22 voix pour et une voix contre.

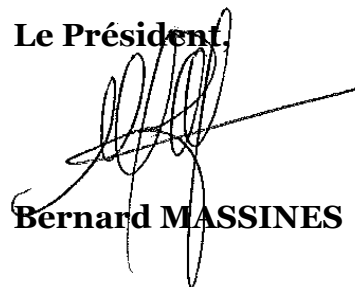
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 00

La Secrétaire Générale,



Elisabeth NIGAY

Le Président,



Bernard MASSINES

Saison : 2015

Procès Verbal d'Examen d' Officiels du Tennis

A ARBITRE

Jeune Arbitre AJ
A1
A2

J.A.E JUGE-ARBITRE DE COMPÉTITION PAR ÉQUIPES

JAE 1
JAE 2

J.A.T JUGE-ARBITRE DE COMPÉTITION INDIVIDUELLES

JAT 1
JAT 2

Lieu: Comité des P.O.

E
X Date : 06/11/2014
A
M Nombre de candidats inscrits : 31
E Nombre de candidats présents : 24
N Nombre de candidats reçus : 21

	JURY	Signature:
Président : Louis	LIME	JAE2
Membres : Christophe CABALE		JAE2

LISTE DES CANDIDATS AYANT SATISFAIT AUX ÉPREUVES THÉORIQUES ET PRATIQUES PROPOSÉE À L'APPROBATION DU COMITÉ DIRECTEUR du 30/01/2015

	NOM	Prénom	N° de licence	Date de naissance	Club	Date Examen	N° Carte
1	LION	Vincent	4919471 A	03/02/1984	T.C. BOLQUERE	06/11/2014	66 E 14 001
2	PARRA	Lucie	4252504 L	12/07/1993	A.S.T. POLLESTRES	06/11/2014	66 E 14 002
3	FERNANDEZ	Marion	3865567 C	23/05/1996	T.C. PORT BARCARES	06/11/2014	66 E 14 003
4	PADOVANI	Caroline	1797744 U	13/08/1994	T.C. VERNET LES BAINS	06/11/2014	66 E 14 004
5	BRIDARD	Christophe	1523136 G	24/01/1969	T.C. LE SOLER	06/11/2014	66 E 14 005
6	GEBEL	Charles	7593831 N	01/04/1959	CABESTANY O.C.	06/11/2014	66 E 14 006
7	PINÇON	Florent	0442191 S	15/07/1972	CANET 66 TENNIS	06/11/2014	66 E 14 007
8	PARRA	Serge	3631371 S	01/07/1963	A.S.T. POLLESTRES	06/11/2014	66 E 14 008
9	EL MELIANI	Jean	5678851 N	20/09/1953	A.S. VILLONGAISE	06/11/2014	66 E 14 009
10	MAZEROLLES	Marc	1524398 D	12/09/1955	T.C. LE SOLER	06/11/2014	66 E 14 010
11	COURTOIS	Pierre	6127810 M	26/12/1967	T.C. BOLQUERE	06/11/2014	66 E 14 011
12	WISSE	Isabelle	0667933 N	29/12/1964	CABESTANY O.C.	06/11/2014	66 E 14 012
13	GUERNY	Christian	1795455 F	20/11/1957	T.C. PRADEEN	06/11/2014	66 E 14 013
14	BARBAZA	Mathieu	7939891 R	26/07/1985	U.S.A.T. TOULOUGES	06/11/2014	66 E 14 014
15	STROEBNER	Alexandra	5810829 T	09/10/1947	T.C. SAINT ESTÈVE	06/11/2014	66 E 14 015
16	DOS REIS	Élsa	9359085 T	06/03/1989	CABESTANY O.C.	06/11/2014	66 E 14 016
17	SANCHEZ	Antoine	1798482 W	06/06/1970	CABESTANY O.C.	06/11/2014	66 E 14 017
18	BOY	Benjamin	6512873 J	02/03/1977	CABESTANY O.C.	06/11/2014	66 E 14 018
19	BOUDEVIN	Jeremy	3995134 L	11/10/1992	CABESTANY O.C.	06/11/2014	66 E 14 019
20	LARNAUDIE	Julien	9358909 B	05/06/1985	T.C. PIA	06/11/2014	66 E 14 020
21	DURAND	Thomas	3363594 E	18/09/1986	T.C. PIA	06/11/2014	66 E 14 021